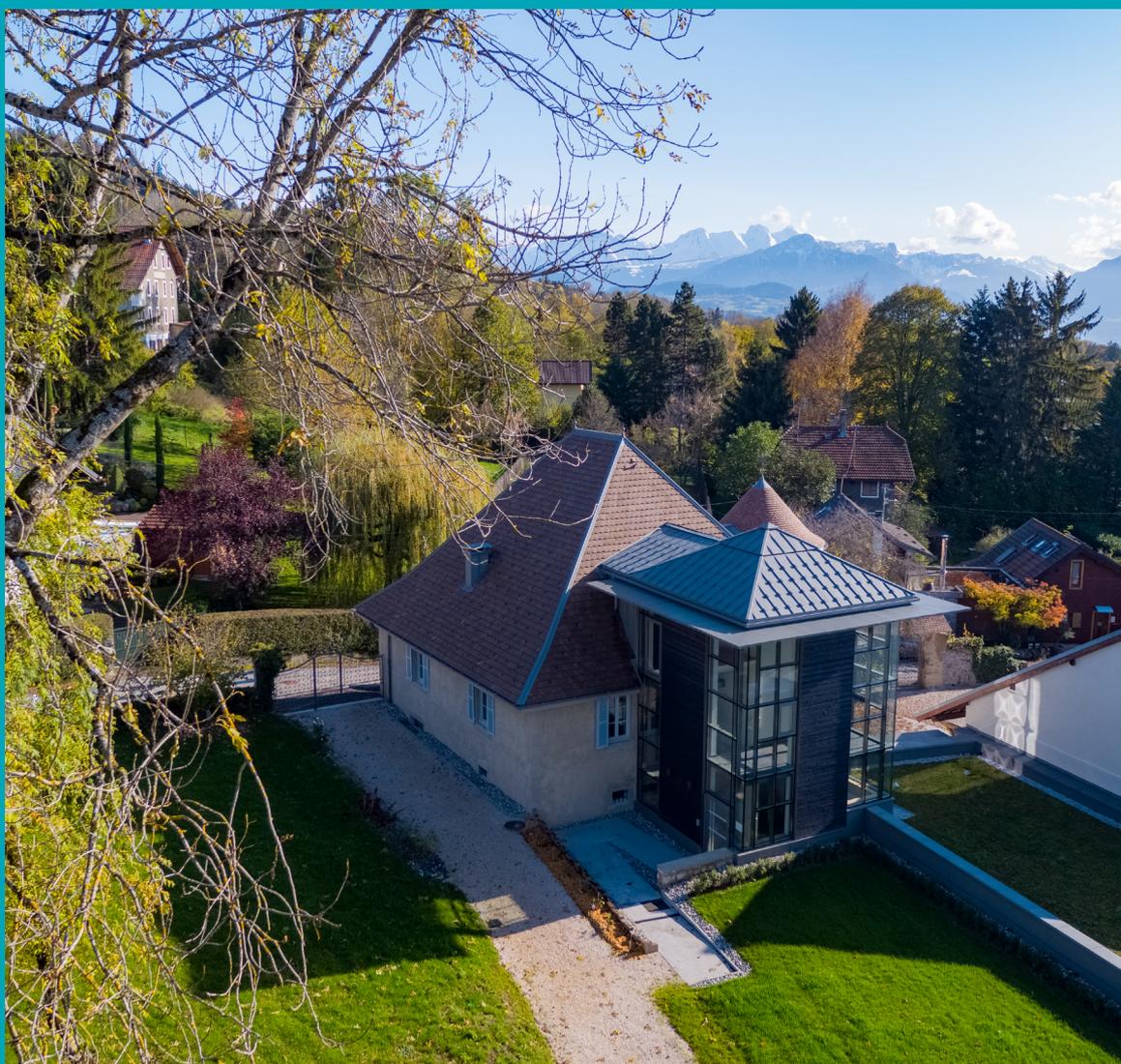




Archipel
Butor



Dossier pédagogique

Offre de médiation à destination des scolaires

91, chemin du château
74380 LUCINGES

www.archipel-butor.com

04 58 76 00 42
accueil@archipel-butor.fr



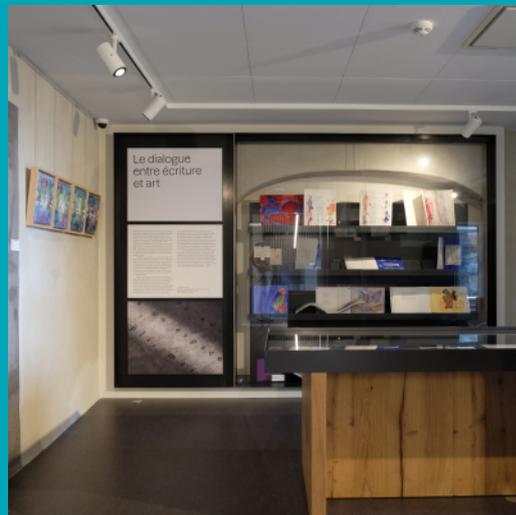
Découvrez l'Archipel Butor avec votre classe

L'Archipel Butor accueille les classes pour des visites accompagnées du Manoir des livres et de la maison où a vécu Michel Butor.

Au cours d'une année, le Manoir des livres accueille entre ses murs trois expositions temporaires.

La maison Michel Butor abrite le bureau de l'écrivain, conservé en l'état et ouvert à la visite guidée.

En complément des visites guidées, l'Archipel Butor propose aux classes des ateliers de pratique artistique animés par un artiste invité : création d'un livre d'artiste, fabrication d'un leporello, atelier reliure, ...



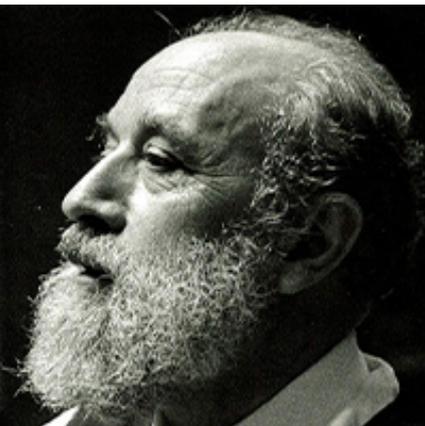
Manoir des livres



Manoir des livres



Maison Michel Butor



Publics :

Les visites et ateliers proposés s'adaptent à tous les âges, de la maternelle au lycée.

Durée :

Visite guidée du Manoir des livres : env. 1 heure

Visite guidée du bureau de Michel Butor : env. 1 heure

Atelier de pratique artistique : 2 heures

Tarifs :

Visite guidée : 30€ / classe

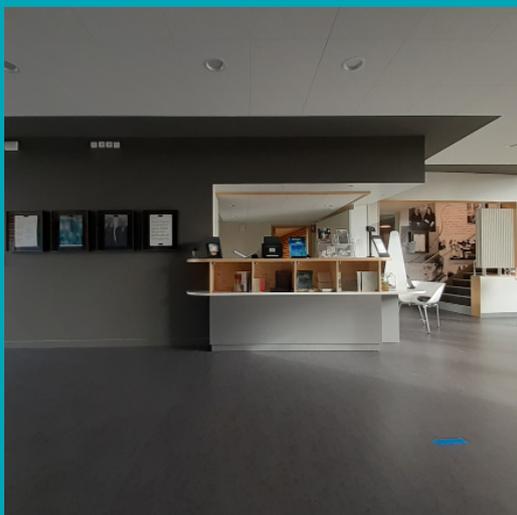
Atelier de pratique artistique : 80€ / heure d'atelier / classe

Modalités d'accueil :

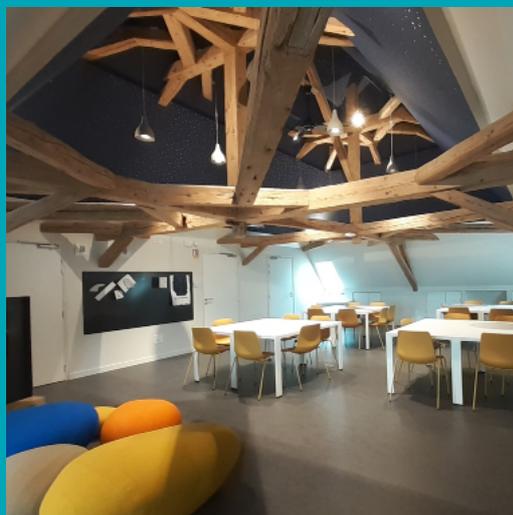
Votre venue peut être organisée à la journée ou à la demie-journée (de préférence le matin).

Les ateliers se déroulent dans notre espace pédagogique.

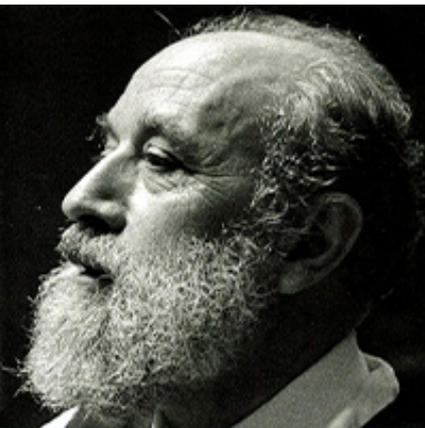
En cas de visite à la journée, le parc municipal, accolé au Manoir des livres est à votre disposition pour la pause déjeuner (en cas de mauvais temps, la salle pédagogique pourra servir d'espace de repli).



Manoir des livres - accueil



Espace pédagogique



NOS PROJETS CLÉS EN MAIN

pour découvrir l'Archipel Butor et le monde du livre d'artiste

Déroulé sur une 1/2 journée :

- Matin ou après-midi :

Visite guidée* du Manoir des livres (1h) et du bureau de Michel Butor (1h)

** Les visites du Manoir et du bureau se font par demi-classe en alternance.*

Tarifs :

Visite guidée : 30€ / classe

Déroulé sur une journée :

- Matin :

Visite guidée* du Manoir des livres (1h) et du bureau de Michel Butor (1h)

** Les visites du Manoir et du bureau se font par demi-classe en alternance.*

- Après-midi :

Atelier* de pratique artistique avec un artiste invité autour de la création d'un leporello et du rapport de l'écrit à l'image (2h)

** L'atelier se déroule en classe entière*

Si vous souhaitez associer une deuxième classe à votre projet, ce projet clé en main peut tout à fait s'adapter et s'organiser en conséquence.

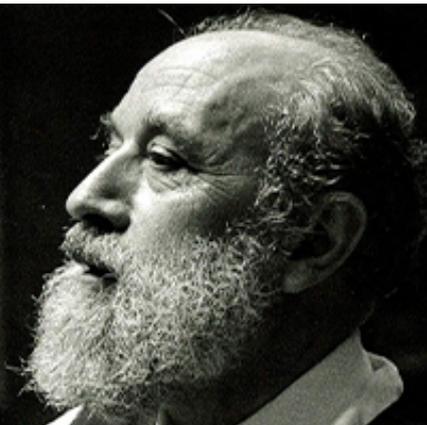
Tarifs :

Visite guidée : 30€ / classe

Atelier de pratique artistique : 80 € / classe / heure d'atelier

Soit un montant total de 190 € / classe





**L'Archipel Butor vient aussi
en classe !**



A la manière de Michel Butor connu pour être un "écrivain voyageur", l'Archipel Butor propose aux élèves de découvrir ses expositions hors les murs !

Un médiateur et une valise pleine de livres d'artiste se **déplacent dans les établissements scolaires** pour présenter l'univers butorien et l'exposition en cours au Manoir des livres*.

Les élèves découvrent ainsi le livre d'artiste et ses particularités tout en abordant le travail d'un artiste. C'est aussi l'occasion de parler d'édition, de papier, d'imprimerie, de peinture et d'écriture, ...

A la suite de la présentation, un **atelier d'initiation à la pratique artistique** peut être proposé aux élèves. Animé par le médiateur ou par un artiste invité, le but est de permettre à chaque élève de concevoir son propre petit livre d'artiste.

* Pour l'année 2023, le Manoir des livres accueillera les expositions suivantes :

- Robert Lobet « *Un monde de signes* », du 2 juillet au 24 septembre 2022,
- Bernard Noël, « *Un Nous de lumière* », du 8 octobre 2022 au 11 mars 2023,
- Encrages & Co, du 1^{er} avril au 29 juin 2023.





Publics :

Les visites et ateliers proposés s'adaptent à tous les âges, de la maternelle au lycée.

Durée :

Intervention : env. 45 minutes

Intervention + Atelier avec le médiateur : env. 3 heures

Intervention + Atelier avec un artiste invité : env. 3 heures

Tarifs :

Intervention : 40€ / classe

Atelier de pratique artistique : 80€ / heure d'atelier / classe

Modalités d'accueil :

Notre venue dans votre classe peut être organisée à la demie-journée (de préférence le matin) ou à la journée, si vous souhaitez associer une deuxième classe à votre projet.





Archipel
Butor



Un projet un peu plus long
avec un artiste invité ?



Archipel
Butor



LES PROJETS SIEL 2022-2023

En partenariat avec le Département de la Haute-Savoie, l'Archipel Butor participe chaque année aux *Chemins de la Culture* et propose aux collèges différents projets clés en main.

Le descriptif des 4 projets proposés pour l'année scolaire 2022-2023 vous est présenté dans les pages suivantes.



HISTOIRE D'UN PAPILLON 17
« Art. 214. — La femme est obligée d'habiter avec le mari et de le suivre partout où il est obligé de résider », la mariée fit un mouvement d'effroi qui n'échappa à aucun des assistants. Une vieille Demoiselle, qu'une lecture intelligente de la *Physiologie du mariage* de M. de Balzac avait confirmée dans ses idées de célibat, et qui avait fini de ce livre son vade-mecum, dit qu'assurément une Demoiselle n'aurait point ainsi « *schp* » ces trois articles. La plus jeune des sœurs de la Hise, Labellule très impressionnable, fondit en larmes en cette occasion pour se conformer à l'usage.
Le soir même une grande fête fut donnée sur la *Pierre des beaux-vois* qui couronnent le château de la Favorite, dans le sillon d'un champ de blé qu'on avait disposé à cette intention.
Des lettres d'invitation, imprimées en couleur et en or par Sillesmann, de Strasbourg, sur des feuilles de mûrier superfin, avaient été adressées aux étrangers de distinction, et le soin de leur santé et de leur sûreté avait été confié dans le duché, et aux notables de la province les



Archipel Butor



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - PATRIMOINE, MÉMOIRE ET ARCHITECTURE

< RETOUR SOMMAIRE

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Lucinges.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Aurélië LARUELLE, Delphine DUPENLOUP et Joseph FAVRE, médiateurs.
Rémi BERGÉ, artiste.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 200€
Intervention : 280€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Billetterie
Matériel
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Delphine DUPENLOUP,
Chargée des publics
Annemasse Agglo
T / 04 58 76 00 42
delphine.dupenloup@annemasse-agglo.fr
archipel-butor.fr

haute savoie
le Département
accompagne ses collégiens

94 | Participez à un projet éducatif pour votre collège !

ARCHIPEL BUTOR

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

À LA DÉCOUVERTE DU LIVRE D'ARTISTE

OBJECTIF

- > Découvrir le monde du livre d'artiste ;
- > appréhender et s'initier à la création d'un livre d'artiste ;
- > s'initier à la relation entre image et texte.

EXPOSITION

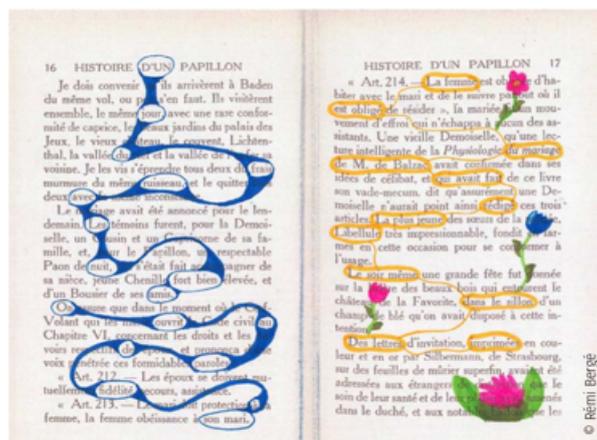
Expositions temporaires de l'Archipel Butor.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h | Visite sur site de l'exposition et du bureau et de la maison de l'écrivain.
- Séance 2**
2h | Atelier sur site : explorer, à travers la réalisation d'un livre d'artiste, la plasticité de l'écriture et le rapport entre le texte et l'image.

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

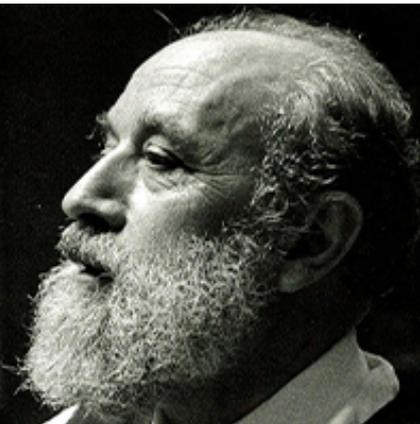
1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Rémi Bergé



Archipel Butor



ARCHIPEL BUTOR

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



LE LIVRE D'ARTISTE AVEC MICHEL BUTOR

OBJECTIFS

- > Découvrir le monde du livre d'artiste ;
- > se familiariser avec la pratique du livre d'artiste ;
- > découvrir des techniques spécifiques à l'édition comme la sérigraphie ;
- > appréhender et s'approprier un texte littéraire ;
- > penser une mise en page / le rapport texte image ;
- > découvrir et pratiquer la technique de la reliure cousue au fil.

EXPOSITION

Expositions temporaires de l'Archipel Butor.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
3h | Visite sur site de l'exposition, du bureau et de la maison de l'écrivain et présentation du projet artistique, des objectifs et des techniques utilisées avec les artistes et choix du texte.

Ateliers au collège :

Séance 2
2h | Démonstration de sérigraphie et de reliure. Présentation du texte qu'ils ont choisi : analyse du texte en extrayant des mots et en commençant à les imaginer sous formes iconographiques.

Séance 3
3h | Poursuite du travail iconographique : le texte devient l'image. Les élèves dessinent et imaginent les formes que vont occuper leur format. Finition des formes en vue de la réalisation des pochoirs sur les cadres sérigraphiés.

Séance 4
3h | Initiation à la réalisation des cadres sérigraphiés. Les impressions des pages.

Séance 5
3h | Poursuite des impressions. Cours théorique et pratique de pliage et de reliure.

Séance 6
3h | Façonnage du livret comprenant la découpe au format, la reliure et élaboration de la couverture. Assemblage final de l'édition.

Séance 7 (option)
2h | Conception et vernissage d'une exposition au Manoir des livres ou au collège pour présenter l'ensemble des productions réalisées par les élèves.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

< RETOUR SOMMAIRE

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
-  **OÙ ?**
Lucinges.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
19h (16h au collège, 3h sur site).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
-  **INTERVENANTS**
Laetitia BOUSSEL, Laurent MONNET, artistes, Aurélie LARUELLE, Delphine DUPENLOUP et Joseph FAVRE, médiateurs.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 320€
Intervention : 2 360€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Billetterie
Déplacement des intervenants
Matériel
Transport des collégiens : 65% ou 50%
-  **CONTACT**
Delphine DUPENLOUP,
Chargée des publics
Annemasse Agglo
T / 04 58 76 00 42
delphine.dupenloup@annemasse-agglo.fr
archipel-butor.fr

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - PATRIMOINE, MÉMOIRE ET ARCHITECTURE

haute
savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

2022-2023 | 95

Archipel Butor



[< RETOUR SOMMAIRE](#)

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Lucinges.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
15h (12h au collège, 3h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Gaelle CALLAC, artiste, Aurélie LARUELLE, Delphine DUPENLOUP et Joseph FAVRE, médiateurs.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 280€
Intervention : 1 100€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Billetterie
Matériel
Déplacement des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Delphine DUPENLOUP,
Chargée des publics
Annemasse Agglo
T / 04 58 76 00 42
delphine.dupenloup@annemasse-agglo.fr
archipel-butor.fr

haute savoie
le Département
accompagne
ses collégiens

96 | Participez à un projet éducatif pour votre collège !

ARCHIPEL BUTOR

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



LE CHEMIN DU LIVRE

OBJECTIFS

- > Découvrir le monde du livre d'artiste et l'univers de Michel Butor par le biais de l'Archipel Butor ;
- > se familiariser avec le chemin du livre et ses différents acteurs ;
- > s'approprier et créer son propre livre ;
- > penser une mise en page / le rapport texte image ;
- > savoir présenter et mettre en valeur son propre travail de création.

EXPOSITION

Expositions temporaires de l'Archipel Butor.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | Visite sur site de l'exposition, du bureau et de la maison de l'écrivain.
3h | Rencontre avec l'artiste et présentation du projet artistique.

Ateliers au collège :

Séance 2 | Présentation du chemin du livre et de ses différents acteurs.
2h | Échanges autour des différents métiers entourant le livre (éditeur, imprimeur, distributeur, libraires, etc.)

Séance 3 | Réflexion autour de l'histoire envisagée par chaque élève. Rédaction du résumé de la 4^e de couverture et réflexion autour du titre et de la couverture.

Séance 4 | Création de la maquette de la couverture de livre (format, dos, invention d'un logo, d'une couverture, rapport texte/image, etc.).

Séance 5 | Réalisation et mise en page de la 1^{ère} et 4^e pages de couverture.

Séance 6 | Temps de restitution et de présentation : chaque élève présente sa création et développe un argumentaire de vente.

Séance 7 (option) | Conception d'une exposition au Manoir des livres ou au collège pour présenter l'ensemble des productions réalisées par les élèves.
2h

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Gaelle Callac

Archipel Butor



ARCHIPEL BUTOR

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



TRACES

OBJECTIFS

- > Découvrir le monde du livre d'artiste ;
- > devenir philosophe en goûtant à l'aventure philosophique ;
- > exercer son esprit critique sur des problématiques universelles et actuelles ;
- > outiller son regard et se questionner sur la notion de trace ;
- > prendre conscience de l'impact de nos créations sur l'environnement ;
- > découvrir et explorer des techniques d'impression autour de la gravure en taille douce ;
- > devenir auteur en exposant ses idées dans l'espace public.

EXPOSITION

Expositions temporaires de l'Archipel Butor.

DÉROULEMENT DU PROJET

Ateliers au collège :

- Séance 1**
6h Relever des « traces » en extérieur ; Atelier philo : « Qu'est-ce que la philo et quelles questions philo peuvent surgir de la notion de 'trace' ? » ; présentation de la taille douce ; expérimentations à partir de différents supports.
- Séance 2**
6h Discussion philo ; observer et relever en extérieur ; préparer une matrice : dessiner et graver une plaque ; expérimenter la collagraphie.
- Séance 3**
6h Atelier philo ; observer et relever en extérieur ; réalisation d'un diptyque.
- Séance 4**
5h **Visite sur site de l'exposition**, du bureau et de la maison de l'écrivain ; réalisation d'un leporello à partir d'un texte issu de l'atelier philo.
- Séance 5**
3h Conclusion philo : « En quoi garder trace nous aide à penser ? » ; réalisation des couvertures en gaufrage et façonnage du leporello.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



< RETOUR SOMMAIRE

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Lucinges.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
26h (21h au collège, 5h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Céline OHANNESSIAN et Emilie RENAULT, artistes. Aurélie LARUELLE, Delphine DUPENLOUP et Joseph FAVRE, médiateurs.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 400€
Intervention : 3 040€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Billetterie
Déplacement des intervenants
Matériel
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Delphine DUPENLOUP,
Chargée des publics
Annemasse Agglo
T / 04 58 76 00 42
delphine.dupenloup@annemasse-agglo.fr
archipel-butor.fr

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - PATRIMOINE, MÉMOIRE ET ARCHITECTURE

haute savoie
le Département
accompagne
ses collégiens

2022-2023 | 97



NOTRE AUTRE PROJET CLÉ EN MAIN

En partenariat avec Laure MAUGEAIS, artiste, pédagogue et ethnobotaniste en formation, l' Archipel Butor propose un projet clé en main mêlant livre d'artiste, cyanotype et herbier végétal.

Après une visite guidée du Manoir des livres et du bureau de Michel Butor, les élèves participent à un atelier de pratique artistique avec Laure Maugeais. Après une étape de cueillette et quelques expérimentations menées par les élèves devenus des apprentis botanistes-chimistes pour l'occasion, l'idée est de revisiter le mythique herbier pour en proposer une lecture propre aux élèves. De ce travail découlera un joli livre d'artiste pour la classe, une création singulière basée sur un leporello et des cyanotypes.

Publics :

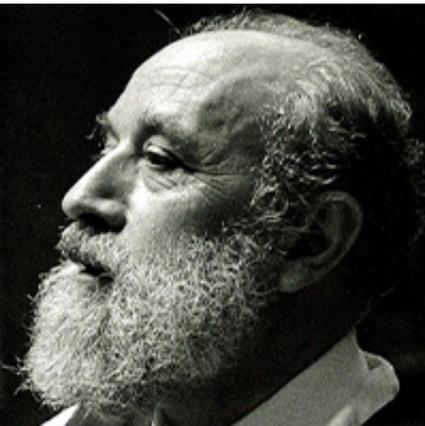
Ce projet est adapté aux classes du secondaire.



Leporello et traces cyanotypées



Portrait de Laure Maugeais



Déroulé du projet :

Jour 1 à l'Archipel Butor :

- 9h30-11h30 :

Visite accompagnée du Manoir des livres et du bureau de Michel Butor

- 13h00-15h30 :

Démarrage de l'atelier avec Laure MAUGEAIS dans notre espace pédagogique

Jour 2 en classe :

- 9h00-11h30 ou 13h30-16h00 :

Suite de l'atelier et finalisation du leporello

Tarifs :

Visite guidée : 30€ / classe

Atelier de pratique artistique : 80€ / heure d'atelier / classe

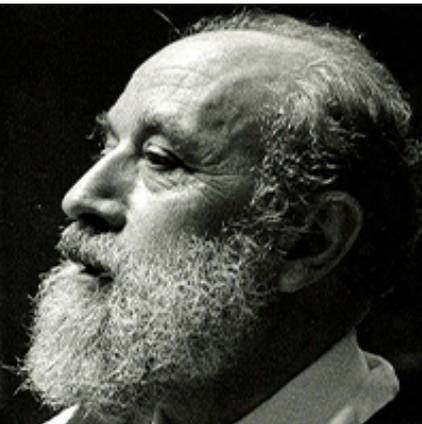
→ coût total du projet pédagogique : 430 € / classe



La maison Michel Butor



Vue du bureau de Michel Butor



L' Archipel Butor en bref :

Les trois sites de l'Archipel Butor sont officiellement ouverts au public depuis octobre 2020 avec l'ouverture de la maison Michel Butor. Le Manoir des livres est quant à lui ouvert depuis février 2020. La bibliothèque Michel Butor (ancienne bibliothèque municipale de Lucinges), était déjà en fonction et continue sa mission de promotion de la lecture publique depuis qu'elle a rejoint l'Archipel Butor en juillet 2019.

L'Archipel Butor est une bibliothèque patrimoniale, elle s'appuie sur la présence de « documents anciens, rares ou précieux ».

Dans notre cas le livre d'artiste, par son caractère unique ou reproduit en de très faibles exemplaires, est admis dans cette catégorie. Les fonctions d'une bibliothèque patrimoniale se concentrent sur le fonds dont elle est le dépositaire. Précisément, la conservation, l'entretien, la valorisation et l'étude des œuvres.

Les pratiques de valorisation d'une bibliothèque patrimoniale croisent les objectifs d'une politique de lecture publique avec ceux d'un espace de type muséal, à savoir :

- Favoriser le contact sensible avec l'objet original par un travail de médiation ;
- Instaurer des situations de dialogues avec les public ;
- Multiplier les formes d'accès : sur place et via le numérique ;
- Préserver les liens avec la lecture publique ;
- Garder présent à l'esprit le principe d'un patrimoine vivant.



Les trois sites de l'Archipel Butor :

1. La bibliothèque de lecture publique Michel Butor :

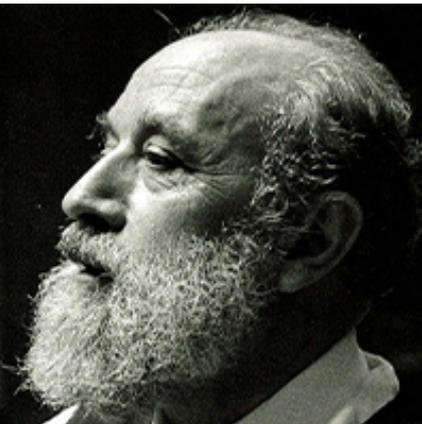
La bibliothèque Michel Butor est une bibliothèque de lecture publique, membre du réseau Intermède. En plus de ses activités de prêt et d'animations, elle met à disposition du public un fonds spécialisé autour des livres d'artiste et de l'écrivain Michel Butor.

2. La maison d'écrivain Michel Butor :

La maison d'écrivain Michel Butor est située à quelques pas du Manoir des livres. Il s'agit de la dernière demeure où a vécu Michel Butor. Acquis par Annemasse Agglo, elle est maintenant accessible au public. Le bureau de l'écrivain a été laissé en l'état et est ouvert au public sur réservation préalable. Il permet de s'immerger dans l'espace de création de l'auteur. Le reste de la maison est dédié à l'accueil de résidences d'artistes.

3. Le Manoir des livres :

Le Manoir des livres est dédié à la conservation et à la valorisation du livre d'artiste. La visite du fonds patrimonial est possible toute l'année. Le Manoir des livres accueille trois expositions temporaires par an. Il propose une programmation régulière d'ateliers, de projections, de lectures, de conférences, de rencontres avec des artistes ou des professionnels, à destination de tous les publics. Son objectif principal est de faire découvrir au plus grand nombre le livre d'artiste.



Pour plus d'informations, contactez l'Archipel Butor :

Mme Delphine DUPENLOUP

Par téléphone : 04.58.76.00.42

Par mail : accueil@archipel-butor.fr



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

www.archipel-butor.fr